

Les palmarès de déposants de brevets

Les palmarès INPI, USPTO, OMPI, OEB

Statistiques INPI

Avril 2017

Laurence Sekkat

L'INPI publie le palmarès des principaux déposants de brevets auprès de l'INPI depuis 2004 et le palmarès des déposants français auprès de l'INPI et des principaux autres Offices depuis 2010. Pour la première fois, l'INPI propose également des cartographies permettant d'identifier les technologies portées par les demandes publiées auprès de l'INPI en 2016. Sur ces cartographies, on peut identifier quatorze principaux domaines dans lesquels se situent une majorité des demandes de brevets.

D'autres organismes, Zacks Investment Research et IFI Claims Patent Services, l'OMPI et l'OEB publient des palmarès relatifs aux déposants de brevets américains, PCT et européens.

Chacun de ces classements a ses spécificités et il convient d'être prudent quant à la méthodologie utilisée et à l'interprétation des résultats.

SOMMAIRE

INPI : palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2016	3
Palmarès des principaux déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices en 2015	13
USPTO : palmarès des principaux déposants selon le nombre de brevets délivrés en 2016	16
OMPI : palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes internationales de brevets publiées (voie PCT) en 2016	18
OEB : palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes européennes déposées et de demandes euro-PCT entrées en phase régionale en 2016	20

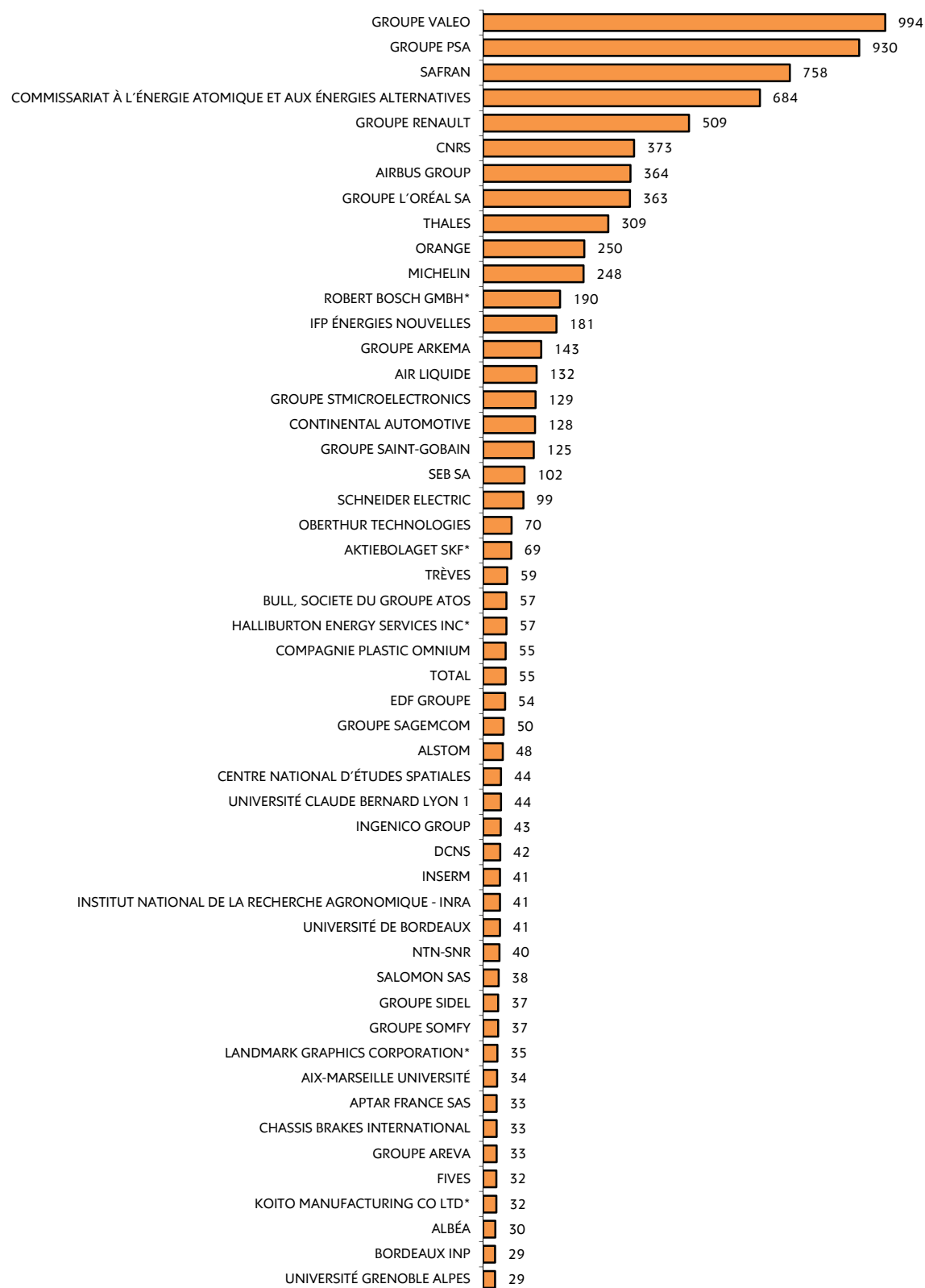
Ce document est réalisé par l'Observatoire de la propriété intellectuelle (analyse des données et rédaction : Laurence Sekkat ; traitement des données : Mickaël Chion et Amélie Poilvert ; cartographie : Corinne Borredon et Carole Pesenti). Il est protégé par le droit d'auteur. Sa reproduction et son utilisation sont autorisées à des fins non commerciales, à condition de citer la source comme suit : Laurence Sekkat (2017), « Les palmarès de déposants de brevets », STATISTIQUES INPI, avril 2017.

INPI : palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2016 (source INPI 2017)

Rang 2016	Nom du déposant	Demandes publiées
1	GROUPE VALEO	994
2	GROUPE PSA	930
3	SAFRAN	758
4	COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES	684
5	GROUPE RENAULT	509
6	CNRS	373
7	AIRBUS GROUP	364
8	GROUPE L'ORÉAL SA	363
9	THALES	309
10	ORANGE	250
11	MICHELIN	248
12	ROBERT BOSCH GMBH*	190
13	IFP ÉNERGIES NOUVELLES	181
14	GROUPE ARKEMA	143
15	AIR LIQUIDE	132
16	GROUPE STMICROELECTRONICS	129
17	CONTINENTAL AUTOMOTIVE	128
18	GROUPE SAINT-GOBAIN	125
19	SEB SA	102
20	SCHNEIDER ELECTRIC	99
21	OBERTHUR TECHNOLOGIES	70
22	AKTIEBOLAGET SKF*	69
23	TRÈVES	59
24	BULL, SOCIÉTÉ DU GROUPE ATOS	57
24	HALLIBURTON ENERGY SERVICES INC*	57
26	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	55
26	TOTAL	55
28	EDF GROUPE	54
29	GROUPE SAGEMCOM	50
30	ALSTOM	48
31	CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES	44
31	UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1	44
33	INGENICO GROUP	43
34	DCNS	42
35	INSERM	41
35	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE - INRA	41
35	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX	41
38	NTN-SNR	40
39	SALOMON SAS	38
40	GROUPE SIDEL	37
40	GROUPE SOMFY	37
42	LANDMARK GRAPHICS CORPORATION*	35
43	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ	34
44	APTAR FRANCE SAS	33
44	CHASSIS BRAKES INTERNATIONAL	33
44	GROUPE AREVA	33
47	FIVES	32
47	KOITO MANUFACTURING CO LTD*	32
49	ALBÉA	30
50	BORDEAUX INP	29
50	UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	29

Note : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe, sauf mention contraire indiquée par l'astérisque *.

INPI : palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2016 (source INPI 2017)



Note : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe, sauf mention contraire indiquée par l'astérisque *.

L'Observatoire de la propriété intellectuelle établit le palmarès des déposants de brevets auprès de l'INPI (voie nationale) selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2016. Les résultats ont été consolidés par groupes en identifiant et regroupant les filiales.

Parmi les 50 premiers déposants de brevets, figurent les principaux groupes industriels français qui investissent dans la recherche, mais aussi onze organismes de recherche et huit entreprises étrangères.

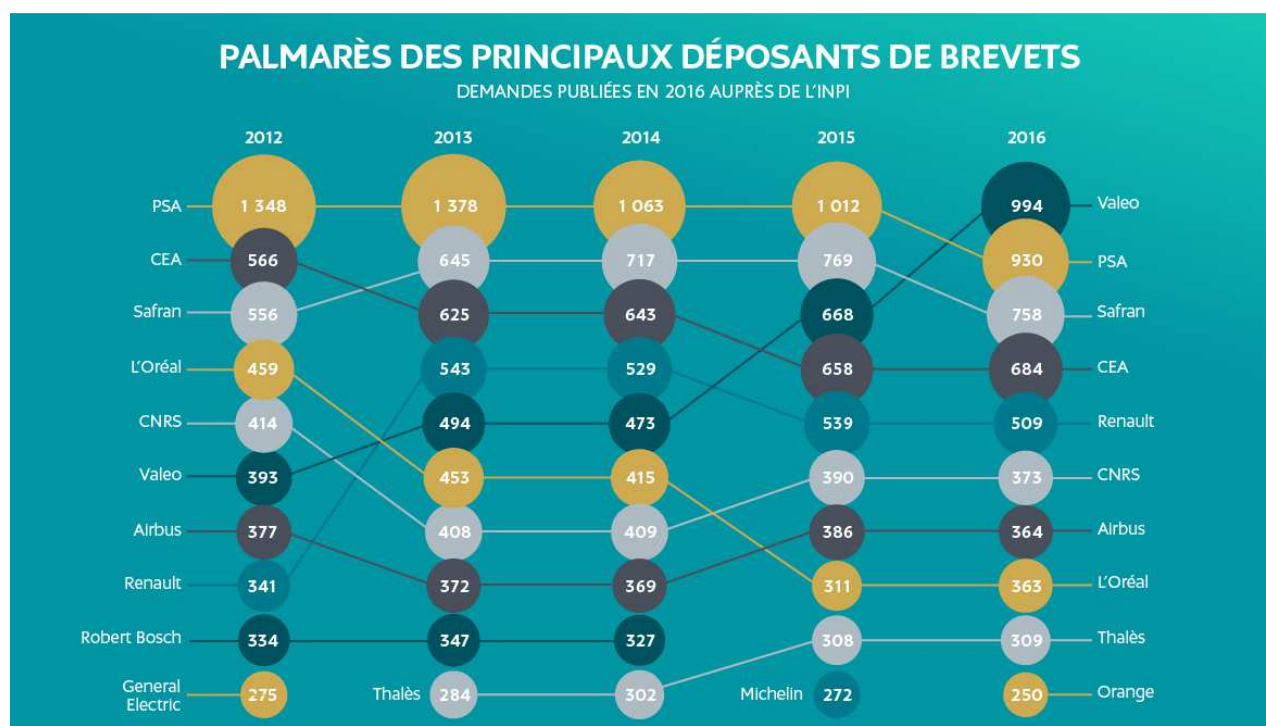
En 2016, le Groupe Valeo passe devant le Groupe PSA et Safran et obtient la première place avec 994 demandes de brevets publiées (668 demandes publiées en 2015). Le Groupe PSA recule ainsi au deuxième rang, passant de 1 012 demandes publiées en 2015 à 930 demandes publiées en 2016. Le Groupe PSA était premier du classement depuis 2007. La troisième place est occupée par Safran avec 758 demandes publiées (769 demandes publiées en 2015).

Les entrées dans le palmarès 2016 sont réalisées par Halliburton Energy Services Inc (57 demandes publiées), l'INSERM (41 demandes publiées), l'Institut national de la recherche agronomique – INRA (41 demandes publiées), l'Université de Bordeaux (41 demandes publiées), Landmark Graphics Corporation (35 demandes publiées), Aptar France SAS (33 demandes publiées), Chassis Brakes International (33 demandes publiées), Bordeaux INP (29 demandes publiées) et l'Université Grenoble Alpes (29 demandes publiées).

Parmi les 10 premiers en 2016, les plus fortes progressions sont dues au Groupe Valeo de la 3^e place (668 demandes publiées) à la 1^{re} (994 demandes publiées) (+49 %) ; au Groupe l'Oréal SA en restant à la 8^e place (+17 %) et à Orange de la 11^e place à la 10^e (+15 %).

Toujours parmi les 10 premiers déposants, les baisses les plus importantes en 2016 concernent le Groupe PSA (-8 %) qui passe du 1^{er} rang (1 012 demandes publiées) au 2^e rang (930 demandes publiées), Airbus Group (-6 %) et le Groupe Renault (-6 %).

Les organismes de recherche sont toujours bien présents parmi les 10 premiers : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives au 4^e rang (684 demandes publiées), le CNRS à la 6^e place (373 demandes publiées).



Source INPI 2017

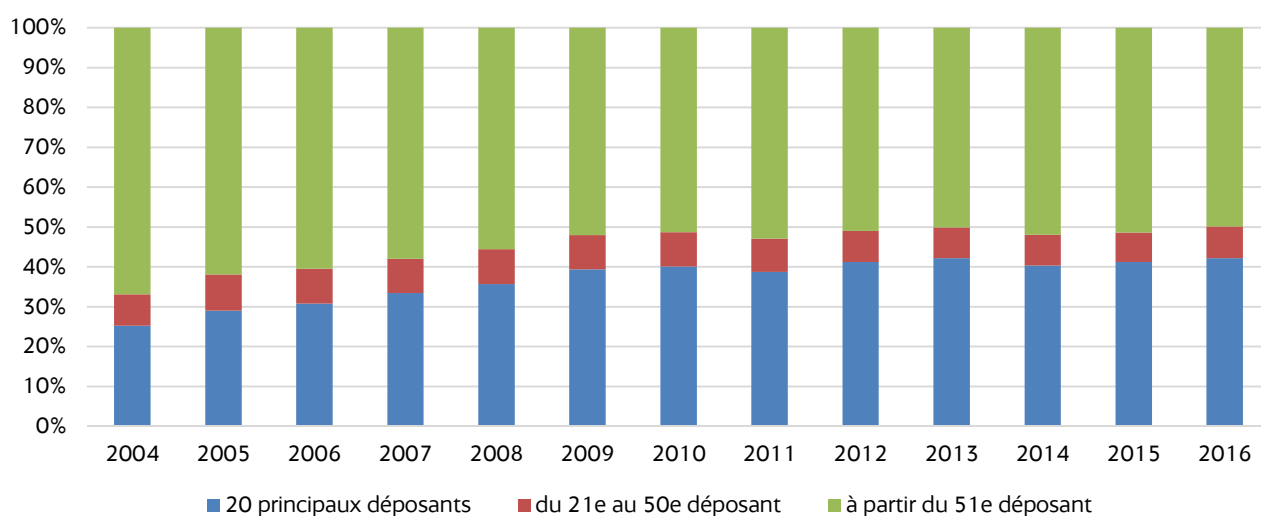
Aucune PME¹ ou ETI² ne figure parmi les 50 premiers déposants de brevets à l'INPI selon le nombre de demandes publiées en 2016.

Pour la première fois, les demandes de brevets publiées des 50 premiers déposants représentent plus de la moitié des demandes publiées. En effet, bien que les premiers du palmarès soient désormais en dessous des 1 000 demandes publiées sur une année, la concentration est de plus en plus forte.

Alors qu'en 2004, ils représentaient un tiers des demandes publiées (33,1 %), les 50 premiers déposants représentent 50,1 % des demandes publiées en 2016.

Cette progression est portée uniquement par les 20 premiers déposants. Pour 2016, les 20 premiers déposants représentent 42,2 % des demandes de brevets publiées, contre 41,2 % en 2015 et seulement un quart (25,2 %) des demandes publiées en 2004. Ce phénomène s'explique en partie par une concentration de plus en plus importante des entreprises elles-mêmes, accentuée ces dernières années par des rachats, des fusions.

Evolution de la concentration des déposants de brevets (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016) (source INPI 2017)



¹ La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

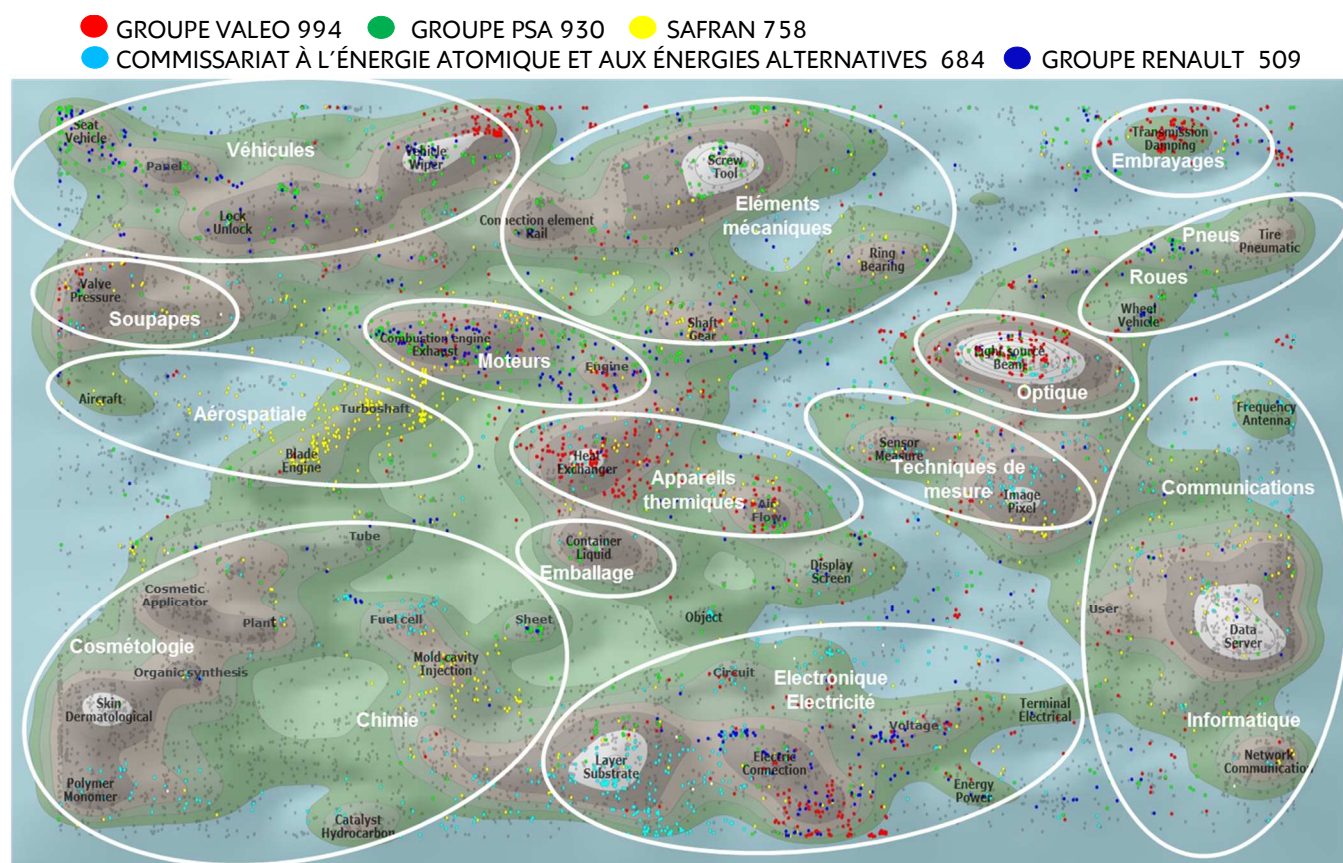
² Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

Les 15 464 demandes de brevets publiées auprès de l'INPI (voie nationale) en 2016 ont fait l'objet de représentations cartographiques générées avec l'outil Thomson Innovation de Clarivate Analytics³. Une carte initiale a été générée en fonction des mots clés relatifs à chaque demande de brevet de manière à faire émerger des domaines technologiques. Les montagnes représentent les concentrations plus fortes de demandes de brevets. Sur la carte initiale, on peut identifier quatorze principaux domaines dans lesquels se situent la majorité des demandes de brevets françaises.

Pour chacune des six cartographies présentées ci-dessous (la carte est identique et correspond à la carte initiale), certains déposants sont mis en évidence : sur la cartographie 1, les cinq principaux déposants sont représentés avec des couleurs différentes ; sur les cartographies 2 à 6, les vingt principaux déposants sont regroupés par secteur et sont représentés avec des couleurs différentes.

Cartographie 1 : Représentation du TOP 5 sur l'ensemble des déposants (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)



Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette première carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les cinq principaux déposants.

Les demandes de brevets du Groupe Valeo, en rouge, portent plus particulièrement sur les essuie-glaces des véhicules, l'optique (sources lumineuses), les embrayages, les appareils thermiques (échangeurs de chaleur) et l'électricité (connexions électriques).

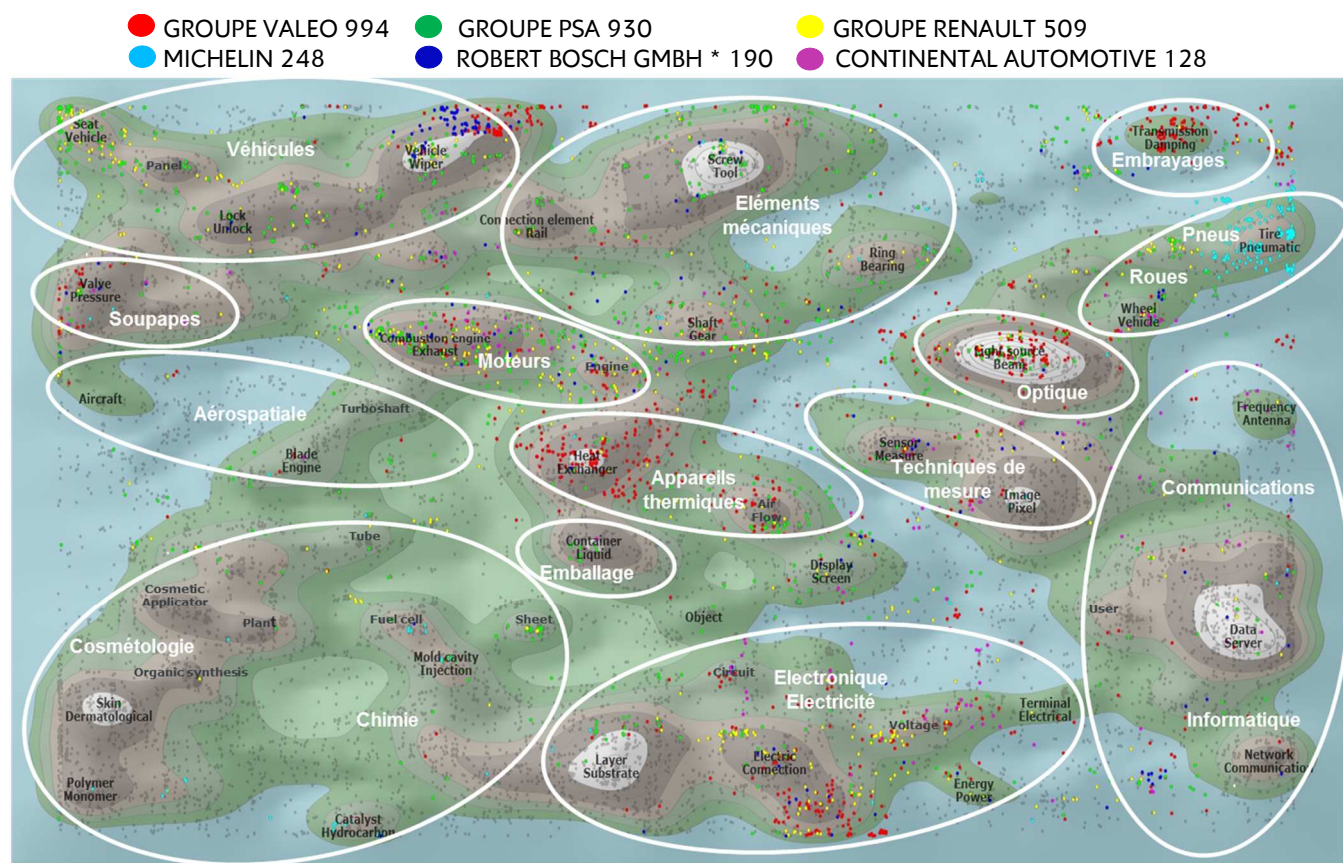
Les demandes de brevets du Groupe PSA, en vert, tout comme celles du Groupe Renault, en bleu foncé, sont dispersées et se répartissent sur tous les domaines ayant trait à l'automobile : les moteurs et les échappements, les éléments mécaniques, les serrures, les roues, les sièges, etc. En outre, le Groupe Renault se positionne en électronique avec les véhicules électriques.

Les demandes de brevets de Safran, en jaune, se situent principalement dans les domaines de l'aérospatiale (turbomachines, aubes) et des moteurs d'avions.

Enfin, les demandes de brevets du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, en bleu clair, se situent principalement dans les domaines de l'électronique (notamment des couches de semi-conducteurs), des techniques de mesure (détection d'images), et de la chimie (en particulier les piles à combustible).

³ <http://info.thomsoninnovation.com/>

Cartographie 2 : Représentation des 6 principaux déposants du secteur du transport (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)



* Robert Bosch GMBH n'est pas consolidé.

Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette deuxième carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les six principaux déposants du secteur du transport.

Les demandes de brevets du Groupe Valeo, en rouge, portent plus particulièrement sur les essuie-glaces des véhicules, l'optique (sources lumineuses), les embrayages, les appareils thermiques (échangeurs de chaleur) et l'électricité (connexions électriques).

Les demandes de brevets du Groupe PSA, en vert, tout comme celles du Groupe Renault, en jaune, sont dispersées et se répartissent sur tous les domaines ayant trait à l'automobile : les moteurs et les échappements, les éléments mécaniques, les serrures, les roues, les sièges, etc. En outre, le Groupe Renault se positionne en électronique avec les véhicules électriques.

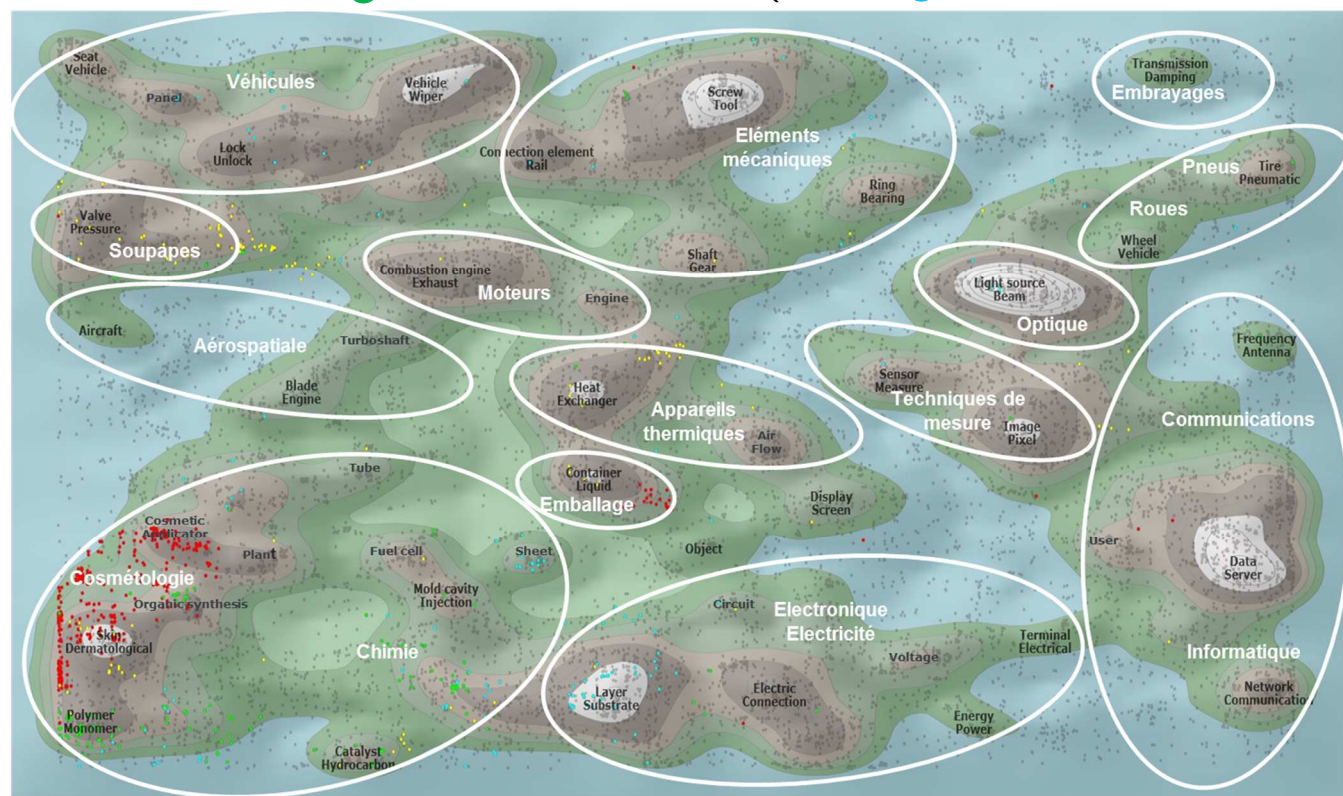
Les demandes de brevets de Michelin, en bleu clair, se situent de manière très localisée dans les pneus, ainsi qu'en chimie (notamment les polymères, les piles à combustible et les moules de vulcanisation).

Les demandes de brevets du déposant Robert Bosch GMBH, en bleu foncé, concernent plus particulièrement les essuie-glaces des véhicules.

Enfin, les demandes de brevets du déposant Continental Automotive, en violet, se situent principalement dans les domaines de l'électricité (circuits électriques, tension), et des moteurs à combustion.

Cartographie 3 : Représentation des 4 principaux déposants du secteur de la chimie et de la cosmétologie (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)

● GROUPE L'ORÉAL SA 363 ● GROUPE ARKEMA 143 ● AIR LIQUIDE 132 ● GROUPE SAINT-GOBAIN 125



Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette troisième carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les quatre principaux déposants du secteur de la chimie et de la cosmétologie.

Les demandes de brevets du Groupe L'Oréal SA, en rouge, se situent principalement en cosmétologie (applicateurs cosmétiques, synthèse organique, dermatologie, peau) et dans l'emballage (dispositifs de conditionnement).

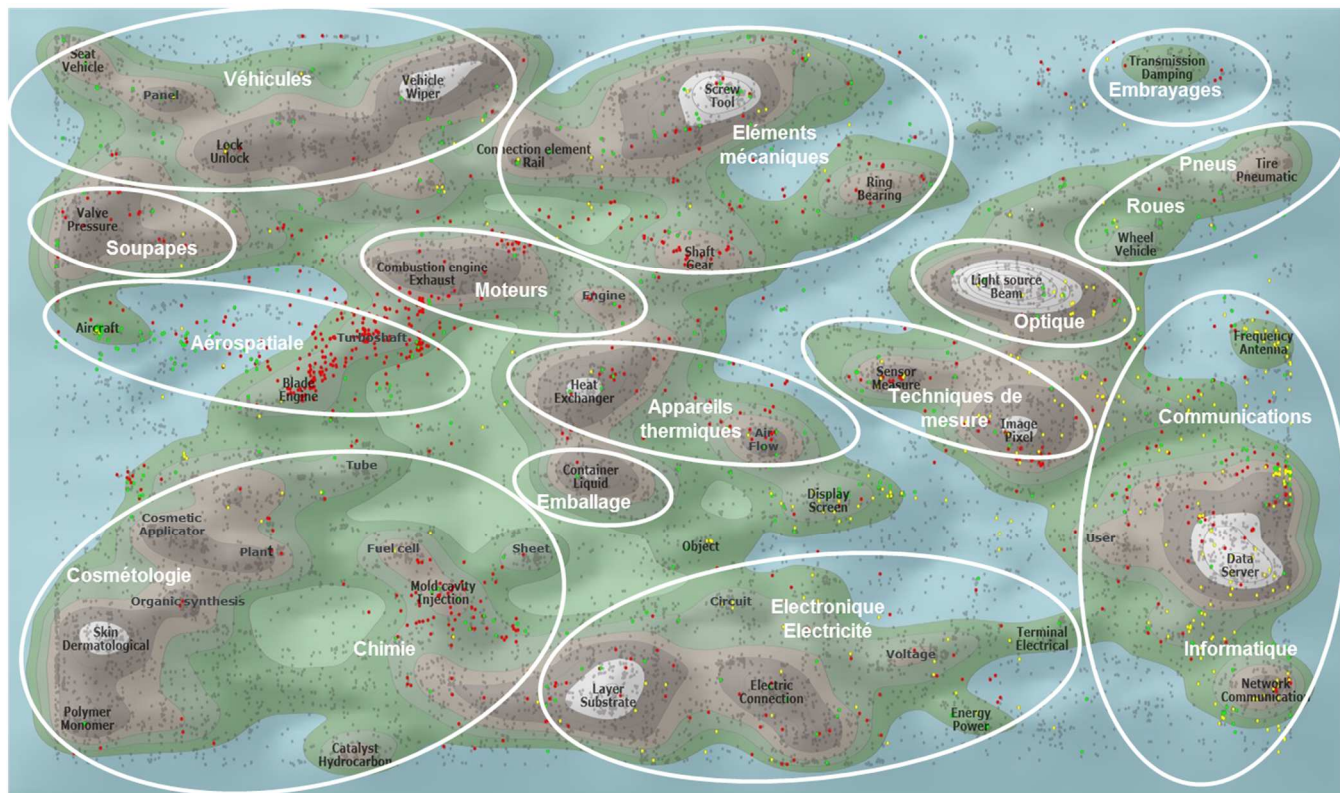
Les demandes de brevets du Groupe Arkema, en vert, ont trait à la chimie, notamment les polymères.

Les demandes de brevets d'Air Liquide, en jaune, se situent dans les appareils thermiques (échangeurs de chaleur) et les soupapes (fourniture de fluides sous pression).

Enfin, les demandes de brevets du Groupe Saint-Gobain, en bleu clair, concernent plus particulièrement les vitrages en chimie et en électronique.

Cartographie 4 : Représentation des 3 principaux déposants dans le secteur de l'aérospatiale (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)

● SAFRAN 758 ● AIRBUS GROUP 364 ● THALES 309



Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette quatrième carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les trois principaux déposants du secteur de l'aérospatiale.

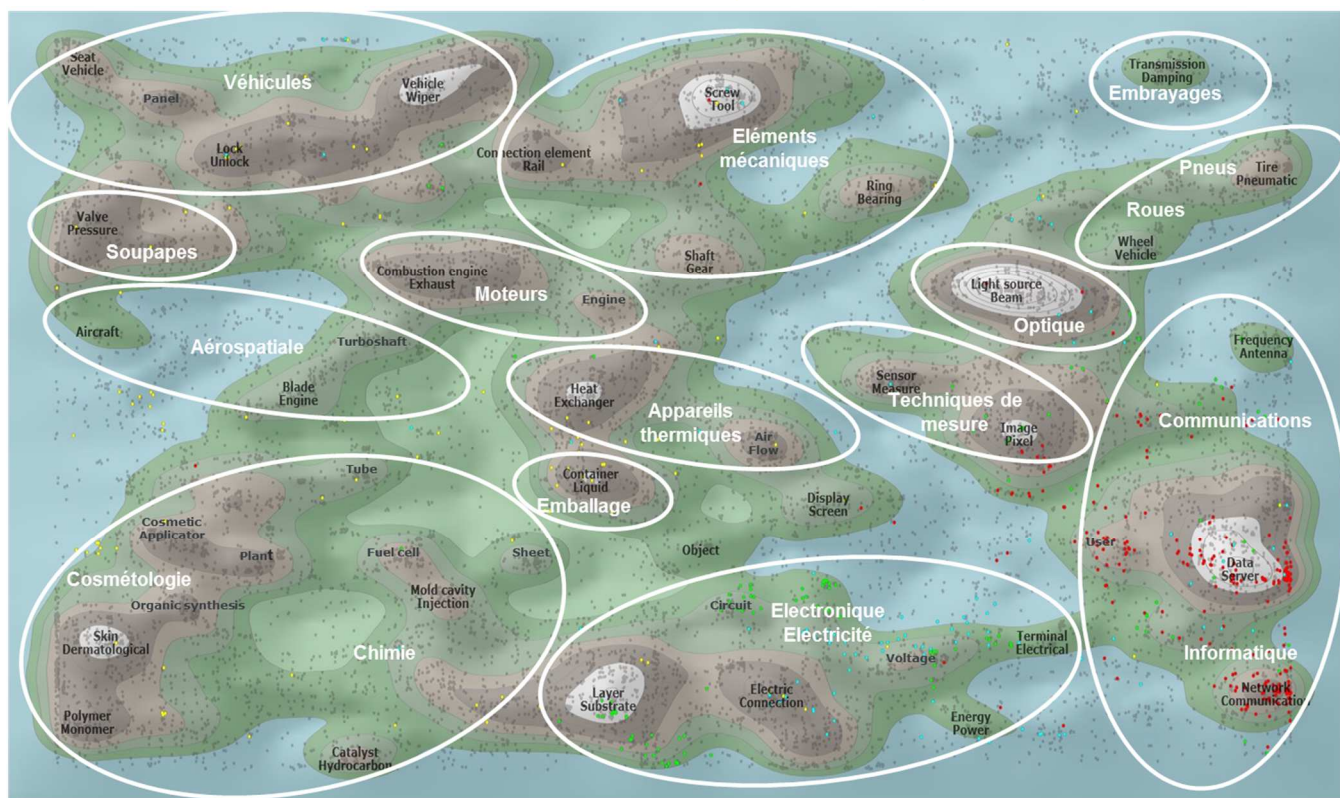
Les demandes de brevets de Safran, en rouge, se situent principalement dans les domaines de l'aérospatiale (turbomachines, aubes) et des moteurs d'avions.

Les demandes de brevets d'Airbus Group, en vert, ont trait à l'aérospatiale (avions), ainsi qu'aux techniques de communications (antennes, fréquences).

Enfin, les demandes de brevets de Thales, en jaune, concernent principalement l'informatique et les communications spécifiques à l'aérospatiale.

Cartographie 5 : Représentation des 4 principaux déposants dans le secteur de l'électronique et de l'électricité (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)

● ORANGE 250 ● GROUPE STMICROELECTRONICS 129 ● SEB SA 102 ● SCHNEIDER ELECTRIC 99



Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette cinquième carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les quatre principaux déposants du secteur de l'électronique et de l'électricité.

Les demandes de brevets d'Orange, en rouge, se situent principalement en informatique et communications (utilisateur, données, serveurs, communication réseau).

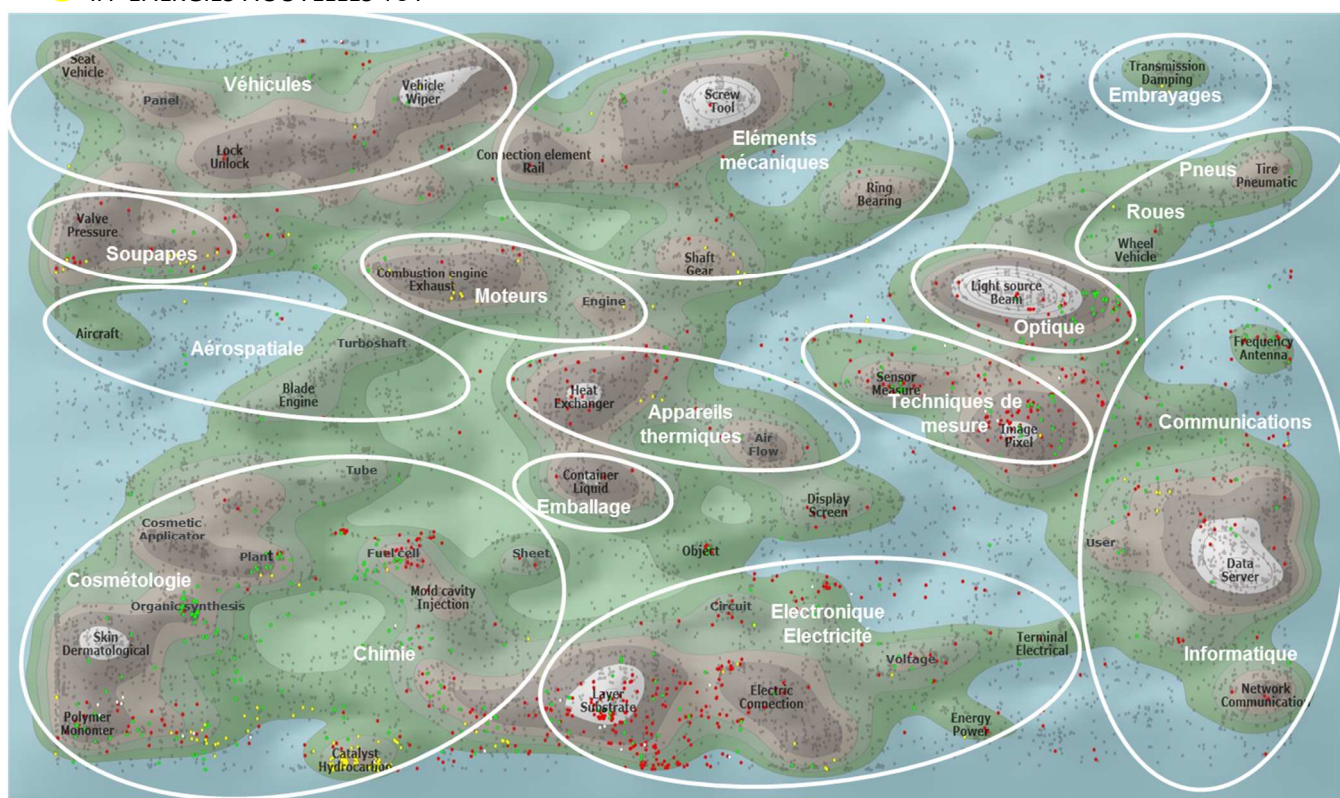
Les demandes de brevets du Groupe STMicroelectronics, en vert, ont trait à l'électronique et l'électricité (circuits électriques, tension, couches et substrats) et à l'informatique (données, serveurs).

Les demandes de brevets de Seb SA, en jaune, se positionnent dans plusieurs zones correspondant aux différents éléments des appareils électroménagers, dont les soupapes, les dispositifs de fermeture, les appareils thermiques, et les éléments mécaniques.

Les demandes de brevets de Schneider Electric, en bleu clair, concernent plus particulièrement l'électronique et l'électricité (notamment les connexions électriques).

Cartographie 6 : Représentation des 3 principaux organismes de recherche (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2016)

● COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES 684 ● CNRS 373
● IFP ÉNERGIES NOUVELLES 181



Source Clarivate Analytics - Traitement INPI 2017

Cette sixième carte fait apparaître les demandes de brevets publiées en 2016 auprès de l'INPI par les trois principaux organismes de recherche. Elles se caractérisent par une dispersion dans les quatorze domaines représentés sur la carte.

Les demandes de brevets du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, en rouge, se situent principalement dans les domaines de l'électronique (notamment des couches de semi-conducteurs), des techniques de mesure (détection d'images), et de la chimie (en particulier les piles à combustible).

Les demandes de brevets du CNRS, en vert, ont trait à la chimie (synthèse organique, polymères), aux techniques de mesure (détection d'images) et à l'optique.

Enfin, les demandes de brevets d'IFP Énergies nouvelles, en jaune, concernent principalement la chimie (notamment le traitement des hydrocarbures), les soupapes et les moteurs à combustion.

Palmarès des principaux déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées¹ auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices² en 2015 (source INPI 2017)

Rang 2015	Nom du déposant	Demandes publiées	Dont publiées INPI (%)
1	GROUPE PSA	1 133	88,4 %
2	NOKIA GROUP (INC ALCATEL-LUCENT) ³	1 108	0,5 %
3	AIRBUS GROUP	960	39,7 %
4	GROUPE VALEO	871	76,1 %
5	SAFRAN	861	88,6 %
6	COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES	707	92,5 %
7	TECHNICOLOR	657	0,0 %
8	CNRS	613	63,3 %
9	GROUPE RENAULT	598	89,8 %
10	GROUPE SAINT-GOBAIN	461	26,0 %
11	GROUPE L'ORÉAL SA	439	70,8 %
12	SCHNEIDER ELECTRIC	431	21,6 %
13	THALES	414	74,4 %
14	GROUPE SANOFI	404	0,7 %
15	AIR LIQUIDE	334	61,7 %
16	MICHELIN	323	84,2 %
17	TOTAL	293	27,3 %
18	ORANGE	256	84,8 %
19	SERVICES PÉTROLIERS SCHLUMBERGER*	243	0,4 %
20	GROUPE ESSILOR	236	14,8 %
21	INSERM	235	10,2 %
22	GROUPE ARKEMA	211	77,7 %
23	IFP ÉNERGIES NOUVELLES	192	100,0 %
24	CGG SERVICES SA*	113	1,8 %
25	SEB SA*	108	99,1 %
26	GROUPE AREVA	97	53,6 %
27	LEGRAND	85	50,6 %
28	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	84	46,4 %
29	ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS	74	18,9 %
30	OBERTHUR TECHNOLOGIES	73	97,3 %
31	NEXANS	70	38,6 %
32	FIVES	67	58,2 %
32	GROUPE SIDEL	67	50,7 %
34	EDF GROUPE	65	98,5 %
35	UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1	58	72,4 %
36	ALBÉA	54	94,4 %
36	BULL, SOCIÉTÉ DU GROUPE ATOS	54	94,4 %
38	UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6	53	43,4 %
39	APTAR FRANCE SAS	52	40,4 %
39	INSTITUT PASTEUR	52	0,0 %
41	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ	51	49,0 %
41	DCNS	51	98,0 %
43	TRÈVES	50	100,0 %
44	NTN-SNR	47	93,6 %
44	SORIN CRM SAS*	47	0,0 %
46	ROQUETTE FRÈRES	46	71,7 %
46	UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES*	46	8,7 %
48	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER	45	31,1 %
49	DASSAULT SYSTEMES	44	0,0 %
50	CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES	41	97,6 %
50	INRIA*	41	48,8 %

¹ Sans priorité ou avec une priorité non publiée.

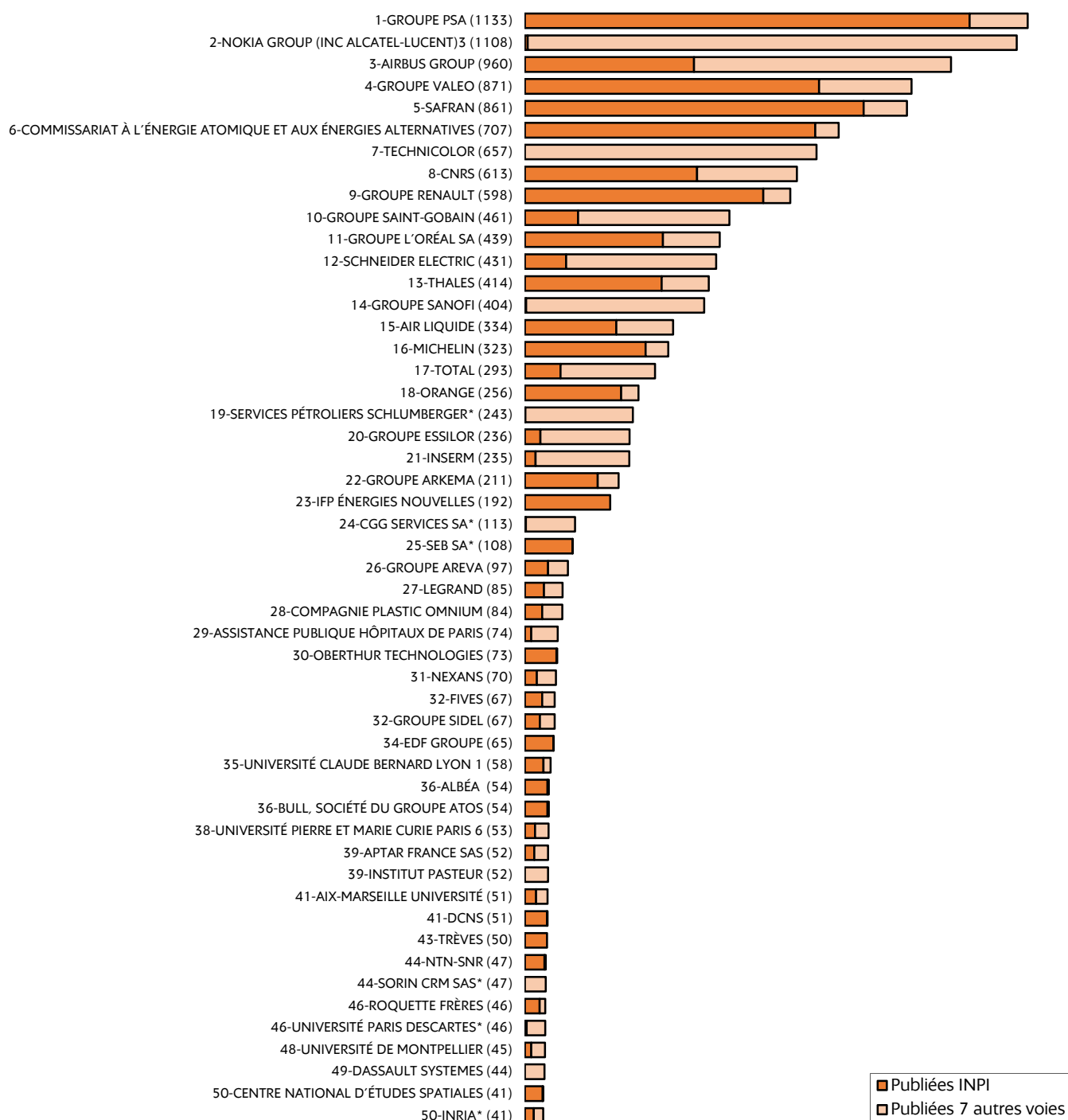
² Ces Offices sont les suivants : OMPI, OEB, DPMA (Allemagne), IPO (Japon), KIPO (république de Corée), SIPO (Chine) et USPTO (US).

³ Périmètre français.

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe, sauf mention contraire indiquée par l'astérisque *.

Note 2 : les données de consolidation utilisées sont celles recueillies en février 2016.

Palmarès des principaux déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées¹ auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices² en 2015 (source INPI 2017)



¹ Sans priorité ou avec une priorité non publiée.

² Ces Offices sont les suivants : OMPI, OEB, DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (république de Corée), SIPO (Chine) et USPTO (US).

³ Périmètre français.

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe, sauf mention contraire indiquée par l'astérisque *.

Note 2 : les données de consolidation utilisées sont celles recueillies en février 2016.

L'Observatoire de la propriété intellectuelle établit le palmarès des déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2015 auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices : OMPI, OEB, DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (république de Corée), SIPO (Chine) et USPTO (États-Unis). La dernière année disponible pour l'ensemble de ces voies sur la base PATSTAT est l'année 2015. Les données d'entreprises ou organismes de recherche utilisées pour consolider ce palmarès sont celles recueillies en février 2016 et utilisent les noms harmonisés de PATSTAT.

Le but de ce palmarès est de traduire au mieux l'activité des entreprises ou organismes de recherche français en matière de dépôts de brevets. La prise en compte des demandes de brevets publiées par les 8 Offices indiqués permet de considérer la quasi-totalité des publications des déposants français.

L'attribution de la nationalité française des groupes correspond à la pratique de l'INSEE et du droit français. La nationalité est attribuée au pays où est situé le siège social⁴ et où est réalisé l'essentiel de la production. En raison de la complexité croissante des structures d'actionnariat, quelques retraitements sont effectués. Ainsi, pour les holdings implantées dans des pays à fiscalité allégée, c'est le siège social « réel » qui sera pris en compte, défini comme le lieu de direction effectif de la société où se prennent les décisions stratégiques. Concernant les filiales de groupes étrangers, elles sont définies en droit des sociétés comme des sociétés de nationalité locale indépendantes juridiquement de la maison mère. C'est donc la nationalité du pays où elles sont implantées qui sera prise en compte.

La première place de ce palmarès est occupée par le Groupe PSA avec 1 133 demandes de brevets publiées dont une grande majorité publiée auprès de l'INPI (88,4 %). Le Groupe PSA est suivi par la partie française de Nokia Group (inc Alcatel-Lucent) avec 1 108 demandes publiées (0,5 % publiées auprès de l'INPI). La troisième place est occupée par Airbus Group avec 960 demandes publiées dont 39,7 % auprès de l'INPI.

Les 2 premiers du palmarès des déposants français auprès des principaux Offices dépassent la barre symbolique des 1 000 demandes publiées en 2015.

En 2015, les entrées parmi les 50 premiers déposants français auprès des principaux Offices sont le fait de l'Institut Pasteur (52 demandes publiées), DCNS (51 demandes publiées), Sorin CRM SAS (47 demandes publiées), l'Université Paris Descartes (46 demandes publiées) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique - INRIA (41 demandes publiées).

Parmi les 20 premiers, les plus fortes progressions entre 2014 et 2015 sont portées par le Groupe Essilor, passant de 126 à 236 demandes publiées (+87 %), Technicolor, de 509 à 657 demandes publiées (+29 %) et le Groupe Valeo, de 679 à 871 demandes publiées (+28 %).

Toujours parmi les 20 premiers, le Groupe l'Oréal SA (-16 %) et Total (-15 %) baissent le plus significativement.

Les organismes de recherche sont bien représentés dans ce palmarès : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives à la 6^e place (707 demandes publiées), le CNRS à la 8^e place (613 demandes publiées). Y figurent également l'INSERM (21^e place), IFP Énergies nouvelles (23^e place), l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (29^e place), l'Université Claude Bernard Lyon 1 (35^e place), l'Université Pierre et Marie Curie Paris 6 (38^e place), l'Institut Pasteur (39^e place), Aix-Marseille Université (41^e place), l'Université Paris Descartes (46^e place), l'Université de Montpellier (48^e place) et en 50^e place ex aequo le Centre national d'études spatiales et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique - INRIA.

On peut constater que les principaux déposants français à l'étranger ont une tendance affaiblie à déposer à l'INPI (voie nationale). Ainsi, pour les 20 premiers de ce palmarès en 2015, la moyenne de premières publications à l'INPI est de 50,3 % ; pour les 50 premiers, cette moyenne de premières publications à l'INPI est de 53,9 %.

Tous les secteurs industriels français d'importance sont présents dans ce palmarès.

⁴ Article L. 210-3 Code de commerce: « Les sociétés dont le siège social est situé en territoire français sont soumises à la loi française »

USPTO : palmarès des principaux déposants selon le nombre de brevets délivrés en 2016 (source Zacks Investment Research et IFI Claims Patent Services 2017)

Rang 2016	Nom du déposant	Brevets délivrés
1	INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORP	8 088
2	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	5 518
3	CANON KK	3 665
4	QUALCOMM INC	2 897
5	GOOGLE INC	2 835
6	INTEL CORP	2 784
7	LG ELECTRONICS INC	2 428
8	MICROSOFT TECHNOLOGY LICENSING LLC	2 398
9	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO (TSMC) LTD	2 288
10	SONY CORP	2 181
11	APPLE INC	2 102
12	SAMSUNG DISPLAY CO LTD	2 023
13	TOSHIBA CORP	1 954
14	AMAZON TECHNOLOGIES INC	1 662
15	SEIKO EPSON CORP	1 647
16	GENERAL ELECTRIC CO	1 646
17	FUJITSU LTD	1 568
18	TELEFONAKTIEBOLAGET L M ERICSSON	1 552
19	FORD GLOBAL TECHNOLOGIES LLC	1 524
20	TOYOTA MOTOR CORP	1 417
21	RICOH CO LTD	1 412
22	GLOBAL FOUNDRIES INC	1 407
23	PANASONIC INTELLECTUAL PROPERTY MANAGEMENT CO LTD	1 400
24	ROBERT BOSCH GMBH	1 207
25	HUAWEI TECHNOLOGIES CO LTD	1 202
26	SK HYNIX INC	1 125
27	GM GLOBAL TECHNOLOGY OPERATIONS LLC	1 123
28	KONINKLIJKE PHILIPS NV	1 069
29	SEMICONDUCTOR ENERGY LABORATORY CO LTD	1 054
30	BOEING CO	1 053
31	HYUNDAI MOTOR CO	1 035
32	MITSUBISHI ELECTRIC CORP	1 016
33	SIEMENS AG	984
34	CISCO TECHNOLOGY INC	978
35	BROTHER INDUSTRIES LTD	926
36	HONDA MOTOR CO LTD	922
37	AT&T INTELLECTUAL PROPERTY I LP	921
38	NEC CORP	890
39	TEXAS INSTRUMENTS INC	887
40	BOE TECHNOLOGY GROUP CO LTD	870
41	MICRON TECHNOLOGY INC	863
42	SHARP CORP	829
43	BROADCOM CORP	823
44	HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD	803
45	BLACKBERRY LTD	771
46	DENSO CORP	756
47	KYOCERA DOCUMENT SOLUTIONS INC	742
48	FUJIFILM CORP	699
49	NOKIA TECHNOLOGIES OY	695
50	HONEYWELL INTERNATIONAL INC	672

Zacks Investment Research, société productrice de données financières et IFI Claims Patent Services, spécialisée dans les informations sur les brevets publient un palmarès des déposants de brevets selon le nombre de brevets délivrés par l'Office américain (USPTO) en 2016.

Ces résultats reposent sur un procédé de standardisation des noms de déposants.

En 2016, les trois premières places de ce classement sont occupées par les mêmes entreprises qu'en 2015. IBM occupe la première place, qui plus est avec une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente (8 088 en 2016 contre 7 355 en 2015). Samsung Electronics occupe la deuxième place avec 5 518 brevets délivrés et Canon, la troisième place (3 665 brevets délivrés).

Parmi les 20 premiers de ce palmarès, les plus fortes progressions sont portées par : Amazon (+46 %), Intel (+36 %), TSMC (+29 %) et Ford (+29 %).

Les plus fortes baisses sont celles de : Toshiba (-26 %), Canon (-11 %), Sony (-11 %) et Toyota (-10 %).

Parmi les 20 premiers, on observe une présence pour moitié d'entreprises asiatiques. On y trouve six entreprises japonaises, trois entreprises coréennes et une entreprise taiwanaise, mais également neuf entreprises américaines et une entreprise suédoise. Il s'agit de Telefonaktiebolaget Ericsson à la 18^e place.

La première entreprise française est Alcatel-Lucent (63^e – 565 brevets délivrés – en baisse de 21 % par rapport à 2015), suivie par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (70^e – 497 brevets – hausse de 6 %), le CNRS (115^e – 304 brevets – baisse de 3 %), SNECMA (186^e – 196 brevets – hausse de 11 %) et Thales (188^e – 191 brevets – baisse de 1 %).

Dans le palmarès 2015 (consolidé sur la base des déclarations des déposants) publié par l'IPO (Intellectual Property Owners Association), la première entreprise française est Alcatel Lucent (59^e – 716 brevets délivrés – hausse de 2 %), suivi par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (94^e – 405 brevets – baisse de 1 %), Thomson Licensing SA (117^e – 315 brevets – baisse de 10 %), Sanofi (129^e – 266 brevets – baisse de 10 %), SNECMA (189^e – 172 brevets – constant) et Thales (201^e – 162 brevets – baisse de 9 %).

OMPI : palmarès des principaux déposants* selon le nombre de demandes internationales de brevets publiées (voie PCT) en 2016 (source OMPI 2017)

Rang 2016	Nom du déposant	Pays	Demandes publiées
1	ZTE CORPORATION	Chine	4 123
2	HUAWEI TECHNOLOGIES CO LTD	Chine	3 692
3	QUALCOMM INCORPORATED	États-Unis	2 466
4	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION	Japon	2 053
5	LG ELECTRONICS INC	Corée	1 888
6	HEWLETT-PACKARD DEVELOPMENT COMPANY LP	États-Unis	1 742
7	INTEL CORPORATION	États-Unis	1 692
8	BOE TECHNOLOGY GROUP CO LTD	Chine	1 673
9	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée	1 672
10	SONY CORPORATION	Japon	1 665
11	TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	Suède	1 608
12	MICROSOFT TECHNOLOGY LICENSING LLC	États-Unis	1 528
13	ROBERT BOSCH CORPORATION	Allemagne	1 274
14	SHARP KABUSHIKI KAISHA	Japon	1 205
15	PANASONIC INTELLECTUAL PROPERTY MANAGEMENT CO LTD	Japon	1 175
16	SHENZHEN CHINA STAR OPTOELECTRONICS TECHNOLOGY CO LTD	Chine	1 163
17	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	1 138
18	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS NV	Pays Bas	1 137
19	HALLIBURTON ENERGY SERVICES INC	États-Unis	1 097
20	OLYMPUS CORPORATION	Japon	1 077
21	NEC CORPORATION	Japon	1 056
22	HITACHI LTD	Japon	1 047
23	DENSO CORPORATION	Japon	986
24	FUJIFILM CORPORATION	Japon	968
25	MURATA MANUFACTURING CO LTD	Japon	681
26	LG CHEM LTD	Corée	671
27	3M INNOVATIVE PROPERTIES COMPANY	États-Unis	653
28	PROCTER & GAMBLE COMPANY	États-Unis	624
29	BASF SE	Allemagne	598
30	GOOGLE INC	États-Unis	584
31	KABUSHIKI KAISHA TOSHIBA	Japon	484
32	APPLE COMPUTER INC	États-Unis	450
33	KONICA MINOLTA INC	Japon	449
34	ALIBABA GROUP HOLDING LIMITED	Chine	448
35	UNIVERSITY OF CALIFORNIA	États-Unis	434
36	KYOCERA CORPORATION	Japon	427
37	DOW GLOBAL TECHNOLOGIES INC	États-Unis	415
38	SCHAEFFLER TECHNOLOGIES AG & CO KG	Allemagne	406
39	HITACHI AUTOMOTIVE SYSTEMS LTD	Japon	396
40	BAYERISCHE MOTOREN WERKE AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	383
41	CORNING INCORPORATED	États-Unis	379
42	NISSAN MOTOR CO LTD	Japon	375
43	MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD	Japon	367
44	GENERAL ELECTRIC COMPANY	États-Unis	364
45	L'OREAL	France	361
46	SABIC GLOBAL TECHNOLOGIES BV	Pays Bas	359
47	TOYOTA JIDOSHA KABUSHIKI KAISHA	Japon	358
48	CANON KABUSHIKI KAISHA	Japon	354
49	HENKEL KOMMANDITGESELLSCHAFT AUF AKTIEN	Allemagne	351
50	COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	France	343

* L'OMPI repère l'origine en fonction de l'adresse du premier déposant nommé.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) publie un palmarès (non consolidé) selon les demandes internationales de brevets publiées (voie PCT) en 2016.

En 2016, ce palmarès place en tête deux entreprises chinoises ZTE (4 123 demandes publiées) suivie de Huawei (3 692 demandes publiées). Qualcomm, une entreprise américaine se situe au 3^e rang avec 2 466 demandes publiées.

Ce palmarès présente des augmentations remarquables entre 2015 et 2016 : +91 % pour ZTE (4 123 demandes publiées), +78 % pour Microsoft (1 528 demandes publiées), +75 % pour Olympus (1 077 demandes publiées). Parmi les 20 premiers, les baisses les plus importantes sont : Philips (1 137 demandes publiées – baisse de 17 %) et Siemens (1 138 demandes publiées – baisse de 12 %).

Onze entreprises asiatiques, cinq américaines et quatre européennes figurent parmi les 20 premiers déposants selon le nombre de demandes internationales de brevets publiées en 2016.

La première entreprise européenne se trouve au 11^e rang : Telefonaktiebolaget LM Ericsson (1 608 demandes publiées).

Le premier déposant français est L'Oréal au 45^e rang (361 demandes publiées - +27 %), suivi de Michelin (343 demandes publiées - +10 %).

OEB : palmarès des principaux déposants* selon le nombre de demandes européennes déposées et de demandes euro-PCT entrées en phase régionale en 2016 (source OEB 2017)

Rang 2016	Nom du déposant	Demandes publiées
1	PHILIPS	2 568
2	HUAWEI	2 390
3	SAMSUNG	2 316
4	LG	2 313
5	UNITED TECHNOLOGIES	2 067
6	SIEMENS	1 871
7	QUALCOMM	1 704
8	GENERAL ELECTRIC	1 628
9	BASF	1 410
10	ROBERT BOSCH	1 327
11	INTEL	1 268
12	ERICSSON	1 183
13	SONY	1 118
14	NOKIA	1 059
15	MICROSOFT	984
16	BAYER	881
17	TOYOTA MOTOR	870
18	CANON	756
19	PROCTER & GAMBLE	755
20	PANASONIC	719
21	JOHNSON & JOHNSON	716
22	ZTE	680
23	AIRBUS	679
24	HOFFMANN-LA ROCHE	664
25	DOW CHEMICAL	647
26	GOOGLE	630
26	HITACHI	630
28	HONEYWELL	613
29	VALEO	612
30	3M	606
31	COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES	592
32	BOEING	581
33	MEDTRONIC	578
34	ABB	553
35	XIAOMI	514
36	CONTINENTAL	513
37	TECHNICOLOR	507
38	MITSUBISHI ELECTRIC	494
39	SAUDI BASIC INDUSTRIES CORPORATION	466
40	NESTLE	442
41	UNILEVER	441
42	OLYMPUS	437
43	RICOH	436
44	MERCK KGAA	430
45	FRAUNHOFER-GESELLSCHAFT ZUR FORDERUNG DER ANGEWANDTEN FORSCHUNG	425
46	SAFRAN	423
46	NXP SEMICONDUCTORS	408
48	NEC	388
49	TOSHIBA	381
50	SANOFI	375

* Selon le déposant nommé en premier.

L'Office européen des brevets (OEB) publie un palmarès (non consolidé) des brevets déposés auprès de l'OEB en 2016 (demandes euro-directes et euro-PCT entrées en phase régionale).

La première place de ce palmarès est occupée par Philips avec 2 568 demandes publiées, suivi à la 2^e place de Huawei (2 390 demandes publiées), puis de Samsung (2 316 demandes publiées).

Parmi les 20 premiers de ce palmarès, les plus fortes progressions sont les suivantes : Sony (+28 %), General Electric (+24 %), Huawei (+22 %), Nokia (+22 %) et Intel (+22 %).

Les plus fortes baisses sont : Panasonic (-16 %) et Toyota Motor (-16 %).

Huit entreprises européennes, mais aussi six entreprises asiatiques et six entreprises américaines constituent les 20 premiers déposants auprès de l'OEB en 2016.

Six entreprises ou organismes de recherche français figurent parmi les 50 premiers déposants : Airbus occupe la 23^e place avec 679 demandes publiées (hausse de 2 % entre 2015 et 2016), suivi de Valeo (29^e rang - 612 demandes publiées – hausse de 16 %), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (31^e rang – 592 demandes publiées - constant), Technicolor (37^e rang – 507 demandes publiées – baisse de 34 %), Safran (46^e rang - 423 demandes publiées - constant) et Sanofi (50^e rang – 375 demandes publiées – baisse de 17 %).

► Demandes de brevets publiées ou brevets délivrés

Les palmarès publiés par l'INPI et par l'OMPI portent sur le nombre de demandes de brevets publiées pendant l'année de référence. S'agissant de demandes publiées en 2016, il s'agit de demandes déposées entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015.

Le palmarès de l'OEB porte sur les demandes reçues par l'OEB en 2016 : il s'agit à la fois de premières demandes effectuées directement auprès de l'OEB et de demandes PCT désignant l'OEB qui peuvent être plus anciennes et avoir déjà été publiées par l'Office du premier dépôt et par l'OMPI.

Les palmarès publiés par Zacks Investment Research/IFI Claims Patent Services et par l'IPO portent sur le nombre de brevets délivrés par l'USPTO. Les demandes concernées sont donc plus anciennes. Leurs dates de dépôt peuvent se répartir sur une période assez longue.

► Procédures

Le palmarès national publié par l'INPI enregistre uniquement les demandes déposées auprès de l'INPI. Il s'agit donc de demandes par la voie nationale : la grande majorité sont des premiers dépôts mais certaines sont des demandes sous priorité étrangère.

En revanche, dans ce palmarès national, les demandes européennes et les demandes PCT visant une protection sur le territoire français ne sont pas prises en compte.

Le palmarès des déposants français auprès des principaux Offices est basé sur des brevets publiés sans double compte, c'est-à-dire que ne sont pris en compte que des brevets sans priorité ou des brevets dont la priorité n'a pas été publiée.

Les palmarès américains enregistrent tous les brevets délivrés visant donc une protection sur le territoire américain, c'est-à-dire aussi bien les demandes déposées par la voie nationale auprès de l'USPTO que les demandes PCT entrées en phase nationale aux États-Unis. Ses résultats manifestent l'intérêt du marché américain pour les entreprises du monde entier.

La position des entreprises dans le palmarès de l'OMPI reflète largement des stratégies de dépôts qui sont influencées par le secteur d'activité de l'entreprise (la voie PCT est très largement utilisée par les entreprises pharmaceutiques et de télécommunications, moins par l'automobile) et par des comportements individuels. On remarquera ainsi que IBM, de loin le premier déposant auprès de l'USPTO n'apparaît pas parmi les 50 premiers du palmarès de l'OMPI.

► Consolidation

L'INPI consolide par groupes : il prend contact avec les principaux déposants et procède à l'agrégation des résultats des différentes entités sur la base des déclarations des déposants.

Zacks Investment Research/IFI Claims Patent Services procède à une standardisation des noms de déposants.

L'IPO consolide lorsque les entités concernées le lui demandent et fournissent la liste des filiales.

En revanche, l'OMPI et l'OEB ne procèdent à aucune consolidation. L'activité de certains groupes, qui regroupent tous leurs dépôts sur une seule société, est donc bien mise en évidence, ce qui n'est pas le cas pour d'autres, dont les dépôts sont répartis sur un certain nombre de filiales selon des critères opérationnels ou géographiques.

À noter que l'OMPI et l'OEB repèrent l'origine en fonction de l'adresse du premier déposant nommé.

► Cartographie

Les 15 464 demandes de brevets publiées auprès de l'INPI (voie nationale) en 2016 ont fait l'objet de représentations cartographiques générées avec l'outil Thomson Innovation de Clarivate Analytics⁵.

Sur ces cartographies, on peut identifier quatorze principaux domaines dans lesquels se situent une majorité des demandes de brevets.

Sur la base de l'analyse sémantique du contenu des titres et des résumés de la base de données DWPI⁶, la cartographie des brevets permet d'identifier différentes technologies ou applications. Les inventions ayant un contenu similaire sont placées à proximité les unes des autres. Les courbes topographiques transcrivent la densité des brevets, les dégradés de couleur suivent cette densité. Les sommets en blanc et les montagnes

⁵ <http://info.thomsoninnovation.com/>

⁶ La base DWPI de Clarivate Analytics est une base de données à valeur ajoutée produite par des experts qui analysent le texte complet d'une demande de brevet et réécrivent les titres et résumés de la demande de brevet.

reflètent les concentrations de brevets les plus fortes. Les termes récurrents apparaissent sur les cartes. Chaque point sur la carte représente une demande de brevet publiée.

► Évolutions

Les progressions des déposants dans ce type de palmarès sont à appréhender avec beaucoup de précautions. Des changements de politique de dépôts ou de gestion des titres peuvent entraîner de fortes hausses ou baisses du nombre de demandes de brevets sur une année ou auprès d'un Office sans qu'il y ait un changement important de la politique d'innovation.

SOURCES

Palmarès des principaux déposants auprès de l'INPI selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2016

Palmarès des principaux déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices en 2015

<https://www.inpi.fr/fr/services-et-prestations-domaine/etudes-chiffres-cles>

Palmarès des principaux déposants auprès de l'Office américain (USPTO) selon le nombre de brevets délivrés en 2016

http://www.ificlaims.com/index.php?page=misc_top_50_2016

Palmarès des principaux déposants auprès de l'Office américain (USPTO) selon le nombre de brevets délivrés en 2015

<http://www.ipo.org/wp-content/uploads/2016/06/2015-Top-300-Patent-Owners.pdf>

Palmarès des principaux déposants selon le nombre de demandes internationales de brevets publiées (voie PCT) en 2016

http://www.wipo.int/pressroom/en/articles/2017/article_0002.html

Palmarès des principaux déposants auprès de l'OEB selon le nombre de demandes européennes déposées et de demandes euro-PCT entrées en phase régionale en 2016

https://www.epo.org/about-us/annual-reports-statistics/annual-report/2016_fr.html



www.inpi.fr



observatoire@inpi.fr



INPI Direct
0820 210 211
(0,10 € TTC/mn + prix appel)



L'INPI près de chez vous :
liste et adresses sur
www.inpi.fr ou INPI Direct